

Laïcité et Migrants Joël Del : Grasse 2017

La Constitution de 1958 dit :

Dans son préambule : Le peuple français proclame solennellement son attachement aux droits de l'Homme etc....

Puis dans l'Article premier : La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'Égalité devant la loi de tous les citoyens, sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances... La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales.

Et encore dans l'article 55 : les traités ou accords régulièrement ratifiés ou approuvés ont, dès leur publication, une autorité supérieure à celle des lois...Je pense ici à la Convention de Genève puis à celle de New York.

Quelques articles de la Déclaration des Droits de l'Homme mentionnée dans ce préambule :

Article 2 : Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente déclaration, sans distinction aucune de religion, d'opinion politique ou tout autre opinion.

Article 3 : Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne.

Article 5 : Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements inhumains ou dégradants.

Article 9 : nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé

Article 13 : toute personne a le droit de quitter tout pays, même le sien et d'y revenir

Article 14 : Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de cet asile en d'autres pays.

Le droit de migrer est donc inscrit dans ces textes fondateurs importants.

Ces droits, comme tous les autres, sont conditionnés au respect des valeurs indiscutables de notre République : indivisible ; laïque ; démocratique et sociale. S'il n'y a pas trop de problème de compréhension dans les liens migrants et démocratie, ou migrants et social, cela ne va pas forcément de soi avec migrants et laïcité.

Je vous propose qu'ensemble, nous y réfléchissions ce matin. Je vais, dans un premier temps, vous faire part d'une approche tout à fait personnelle et, ensuite, nous essayerons d'affiner cette approche, qui sera bien utile à tous ceux qui donnent du temps pour aider les migrants de notre région à garder leur dignité, dans leur décision de quitter leur pays. Décision dont nous garderons de porter un jugement quand aux motivations qui leurs sont personnelles et qui sont légales à la lecture des textes que je vous ai résumés.

Le problème de la Laïcité, aujourd'hui, c'est de constater à quel point les idées fausses à son propos prospèrent dans les quartiers, certes, mais aussi jusque dans les têtes plutôt bien faites, même formée à l'Université. Ces remarques émanent aussi bien de gens de lettres, que d'illettrés, croyants, athées, agnostiques, " d'origine de souche" ou non, pourtant tous élevés à la "communale", et sans pour autant avoir l'impression de faire des entorses au principe de Laïcité. Tout simplement, ils ne savent pas ce que c'était et ce que c'est !

Il semblait, jusqu'alors que l'ignorance et la confusion autour de ce concept, au nom intraduisible, restait l'apanage des seuls étrangers, originaires d'Etats, dont la plus grande majorité s'adosse à une religion. Mais force est de constater que même dans notre jeunesse, ce concept n'est pas assimilé. Peut-être parce qu'eux, n'ont pas été bercés, comme notre génération, par le récit national faisant une large place aux droits de l'Homme garantissant la liberté de conscience. Ils n'ont pas eu l'écho des batailles acharnées, livrées entre " la soutane et les hussards de la république", pour que ce principe fondamental garantissant la liberté de croire ou de ne pas croire, la Laïcité, soit gravée dans le marbre de notre constitution.

C'est aussi pourquoi les populations d'origine étrangère, qui ignorent quasiment tout de notre histoire, confondent Laïcité et Athéisme. Ils ne comprennent pas que la République Laïque n'est pas ennemi des religions. Mais le fait d'expliquer ne suffit pas, face aux pratiques des pays Anglo-Saxons qui inondent nos écrans de séries brouillant nos messages. J'ai pu constater, lors de mon activité professionnelle dans les quartiers, puis maintenant dans le cadre associatif d'accueil et hébergement de migrants, combien il leur est difficile de comprendre cette Laïcité qui remet en cause des pratiques traditionnelles ancrées dans leur vie et qui, bien sûr, leur conviennent, tout au moins c'est ce qu'ils disent, car personnellement je doute qu'ils se sentent vraiment libres ou que les femmes, et particulièrement les jeunes filles, en soient heureuses ! Mais nous en reparlerons tout à l'heure. Il faut non seulement expliquer mais se remettre au combat, car ces personnes qui n'ont pas ces fondamentaux dans leur gènes historiques et qui se mettent à défendre, au nom d'une prétendue demande de tolérance, des principes communautaires. Ils ne saisissent pas encore que la Laïcité est Liberté, Fraternité et promesse d'Egalité ! La laïcité ne prône pas l'exclusion (et ne doit pas être utilisée pour cela) mais, bien au contraire, c'est un levier formidable pour favoriser la vie ensemble.

Aujourd'hui, nous devons nous confronter à ceux, qui nous gouvernent ou qui voudraient nous gouverner, pour qu'ils ne laissent pas les paroles des religieux s'imposer en place de celle de l'instituteur, encore faudrait-il requalifier ces instituteurs en Hussards de la République !

Il faudrait leur redire fort, à ces "Elites" que des beaux mots ne suffisent pas pour assurer la pérennité d'un principe et à préserver la Concorde Républicaine. Il faut les traduire par des politiques publiques adaptées de lutte contre les discriminations, les ségrégations spatiales et sociales, dans le respect de tous des Droits de l'Homme et des conventions internationales.

C'est à force de voir le non respect de ces droits et de n'entendre que des promesses d'égalité pour tous, que les piliers de notre République en viennent à se fissurer.

Il nous faut être encore plus vigilants, nous qui défendons la laïcité pour plus de liberté, car voici aujourd'hui notre Président lui-même parle de "

*radicalisation laïque !*’. Bravo, l’amalgame, maintenant, avec les identitaires qui prennent comme étendard la Laïcité pour viser une partie de la population : les musulmans !

Ces propos du Président ont jeté encore plus l’anathème et risqué d’attiser les haines. Ces paroles ne vont sûrement pas calmer les choses ; elles ne vont pas conforter les valeurs laïques de rassemblement et les valeurs de notre constitution. Mais peut-être vont-elles lui faire gagner des points dans les sondages, pour ensuite justifier ses positions dans les décisions qui vont être prises sur les politiques d’accueil des étrangers, entre autre, tout allant chercher, comme un premier communiant bien sage, son titre de « Chanoine de Latran » !

La Laïcité, fortement associée à un projet de construction nationale, à l’installation d’un système politique et à un projet éducatif moral, **a répondu à fonctionné**. Derrière l’abstraction d’un modèle universel, national, bien des individus ont trouvé les chemins de l’émancipation personnelle et d’une certaine liberté. Ils ont pu se défaire de l’obligation de croire et, dans une certaine mesure, des assignations traditionnelles. Mais il ne faut pas pour autant que la Laïcité nie les individus tels qu’ils sont, dans leurs racines et leur singularité, elle reste un espace de liberté immense.

La société française n’est pas composée que de chrétiens allant à la messe et d’autres n’y allant pas ou plus. Elle n’est plus, encore, le creuset incorporant les immigrés dans la classe ouvrière. Il ne faudrait pas que la Laïcité rallie à droite comme à gauche, les plus conservateurs et les plus nationalistes pour s’opposer à tout ce qui menacerait l’unité de la République.

La Laïcité de 1905 pouvait apporter un projet libérateur, séparant l’église et l’Etat, promouvant l’égalité des citoyens, **en direction des hommes, (beaucoup moins des femmes et des personnes issues des colonies)**! La Laïcité ne serait-elle invoquée, aujourd’hui que pour se protéger des cultures et des populations venues du Sud ? Que pour dégénérer dans un refus de l’Islam ?

La République laïque n’empêche pas la xénophobie envers les migrants tenus pour inassimilables, et le racisme envers les ressortissants des ex-

colonies enfermées à tout jamais dans leur infériorité "Primitive". Et pourtant l'islamophobie se développe au nom de cette laïcité !

D'autre part, on entend de plus en plus l'église catholique revendiquer avoir été aux origines de la Laïcité ! Des cardinaux nous l'ont expliqué, il y a peu dans le journal La Croix : "C'est l'église qui a fait la distinction entre le sacré et le profane ; c'est elle aussi qui aurait fait la différence entre le religieux et le politique ; encore elle, qui a séparé le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel ! Et d'affirmer que c'est la civilisation chrétienne qui s'est toujours différenciée par cela de sa grande rivale : la civilisation islamique". Et de continuer au sujet des migrants : **« Au nom des valeurs chrétiennes, nous devrions accueillir massivement des migrants, tous les migrants...même musulmans. Alors que nous devrions accueillir modérément que des migrants chrétiens, venus des pays mahométans où ils sont persécutés et parfois massacrés » !**

Jusqu'à ces dernières années, la population migrante était essentiellement masculine. Soit, après avoir accumulé un pécule, elle retournait au pays, soit elle faisait venir sa famille, lorsqu'elle avait un boulot à peu près stable et alors, s'installait. Aujourd'hui, ce sont des familles entières qui fuient les guerres, la pauvreté, les tortures, mais ce sont aussi un pourcentage toujours croissant de femmes seules ou avec leurs enfants qui, éprises de liberté, désirent fuir les pays à domination masculine. Elles ne veulent plus subir ce qui plane dans l'inconscient collectif structuré ou aliéné par les religions et les traditions : tels que, la virginité avant le mariage, les mariages forcés et en particulier des jeunes fillettes, l'excision ou pire, la soumission carcérale à un frère puis à un mari, la violence, les coups, les interdictions de sortir de la maison, etc. Elles souhaitent la liberté pour leurs filles. Lorsque qu'elles arrivent en famille un bon nombre d'entre elles osent se rebeller contre leurs époux et demandent le divorce.

L'arrivée massive de femmes peut se comprendre, mais un fait nouveau, depuis un an, est l'arrivée de nombreux mineurs, parfois très jeunes, qui devraient être pris en charge par l'ASE. Je ne me lancerai pas dans l'analyse de ce phénomène, peut-être sont-ils encouragés par l'espoir de trouver en Europe

un système scolaire, éducatif qui leur permettra d'avoir une formation, inexistante dans leur pays ou fuient-ils simplement les violences ?

Ces catégories de personnes très vulnérables sont en très grand danger : traite d'êtres humains dans des exploitations agricoles ou industrielles, trafic de drogue, prostitution, trafic d'enfants et trafic d'organes, dit-on ?

La réponse de l'Etat n'est pas à la hauteur des enjeux. Les migrants sont accueillis dans des conditions indignes de notre République. Une grande confusion règne dans les qualificatifs des statuts administratifs réservés à ces populations. Malgré l'incompréhension des politiques menées, la société citoyenne est partie prenante dans la démarche de solidarités. Des associations et des collectifs ont vu le jour sur tout le territoire : manifestations, collectes, pétitions, concerts de soutien, hébergement, accompagnement dans les démarches à effectuer, protection en cas d'interventions incompréhensibles et indignes.

La constitution, la déclaration des droits de l'homme, la convention de Genève sont autant de textes qui encadrent dans notre République, la mise en place de conditions d'accueil humaines. D'accord, la France a elle seule ne peut pas prendre toute la misère, mais qui peut croire qu'accueillir se borne à tolérer plutôt qu'à intégrer et que seules les personnes susceptibles d'obtenir l'asile pourraient recevoir un traitement digne. C'est-à-dire que les autres, en transit par exemple, ne peuvent pas recevoir l'aide minimum pour satisfaire leurs besoins fondamentaux tels que l'accès à la protection et à la sécurité, à l'eau, au chauffage, à la nourriture, aux toilettes. Ceux qui sont bienveillants et essaient de les secourir courent même le risque d'être accusés « d'aide à personne en situation illégale ».

Avant de vous laisser la parole, je tiens juste à partager avec vous, cette petite idée liant migrants et Laïcité. La République ne pouvant être laïque que si elle est fraternelle et sociale, (comme l'a dit Jaurès je crois) il me semble qu'il ne peut y avoir de laïcité, si il n'y a pas respect des textes fondateurs et si il n'y a pas de comportement solidaire et d'hospitalité, si il n'y a pas de respect de l'être humain.